



POLE JURIDIQUE PROCES – VERBAL COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Réunion téléphonique du 29 mai 2026

PRESENTS :

Président : Jean-Claude THOMAS

Membres : Philippe DUBREUIL - Lissette MAGUER - Camaridine MITSOIHI - Serge VERCHER
ROSELLO.

Ordre du jour : Préparation de L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du Samedi 20 juin.

Un poste est vacant au sein du Comité de direction. Selon les statuts types de la Fédération Française de Football (Article 13.3), le Président du District peut proposer un nouveau candidat à l'Assemblée Générale.

Le Président du District a proposé la candidature de Lonsana DOUMBOUYA au Comité de direction qui a validé cette candidature sauf réserve de validation par la CSOE.

La commission prend connaissance des différentes pièces du dossier de candidature :

- Pièce d'identité en cours de validité.
- Attestation de non condamnation faisant obstacle à une inscription sur les listes électorales.
- Attestation de domicile.
- Aucune sanction disciplinaire en cours.
- Licence dirigeant au Vigenal Limoges, de plus de six mois.

Après examen du dossier de candidature, et conformément à l'article 13.2.1 des statuts-types, cette candidature remplit les conditions d'éligibilité.

La candidature de Monsieur Lonsana DOUMBOUYA est donc validée.

Le Président de la Commission :

Jean-Claude THOMAS

La secrétaire de la Commission :

Lissette MAGUER